

# VENT d'OUEST

*Audio Conférence  
du 22 juin 2020*



Cette dixième audio-conférence a démarré à 10h00 et duré un peu plus de 1 heure 45 avec les mêmes participants. Quatre OS étaient représentées : Solidaires, CGT, CFDT et FO.

Les 4 représentants de la DIRCOFI CO étaient JM. MORICEAU, H. SEVENO, C.VIRIET et C. LOISEAU. Le DIRCOFI a proposé le plan suivant : les questions RH, les questions métiers et la reprise d'activité et pour terminer le soutien aux missions DDFIP.

## **S'agissant des questions RH :**

La direction a rappelé la vigilance nécessaire au respect des consignes sanitaires : gestes barrières, distanciation physique. Même si un allègement est envisagé prochainement (consignes du ministère du travail attendues) il faut conserver une distance d'un mètre entre collègues y compris en cas de réunion de service au bureau .

Un recensement est en cours pour des demandes de plexiglas pour lesquelles un financement CHSCT est possible. Pour le moment, la direction maintient le principe d'un seul agent par bureau mais cela peut être adapté en cas de respect de la distance d'un mètre entre collègues.

Les OS ont à nouveau évoqué la consigne donnée aux agents vérificateurs de s'inscrire en télétravail sur Sirhius jusque début juillet, y compris en cas d'intervention en entreprise. L'incompréhension des collègues vis-à-vis de cette exigence n'a pas paru déranger la direction qui se retranche derrière une «posture statistique» émanant de la Direction Générale. Les OS ont réaffirmé que cette exigence n'étant pas la même au niveau des DDFIP locales et même de la DVNI, les collègues la comprennent d'autant moins.

S'agissant des mutations locales, les demandes des agents sont à effectuer pour le 23 juin prochain. Contrairement à d'autres directions, la

direction n'envisage pas de réunion de présentation aux OS du mouvement local avant sa diffusion officielle sur le site de la DIRCOFI. La demande de la CGT, en ce sens, n'a pas été retenue par la direction qui ne veut pas risquer d'organiser un semblant de CAPL. En revanche, le service RH est prêt à recevoir toutes les informations sur des situations particulières dont nous aurions connaissance. N'hésitez pas à nous contacter !

S'agissant de la distribution de la prime COVID 19 de 1 000 € ou 330 € à la DIRCOFI Centre Ouest, il a fallu insister fortement pour obtenir des informations sur le nombre de bénéficiaires. Elle serait attribuée finalement à 18 personnes seulement soit 5 % des agents de la DIRCOFI (3 primes de 1 000 € et 15 primes de 330 €) et concernerait toutes les catégories de personnel ayant participé aux missions prioritaires ou au soutien des DDFIP. Toutefois, la direction refuse de communiquer la répartition de cette prime par grade, comme cela se fait dans d'autres directions. La CGT s'est étonnée du «voile pudique» posé par la direction sur cette prime qui sera versée avec le salaire de juillet.

La formation professionnelle redémarre à compter du 22 juin et 10 sessions sur 22 ont déjà fait le plein. Là aussi, le respect des consignes sanitaires est demandé à tous y compris lors des pauses.

Les OS ont aussi souhaité revenir sur les suites de l'ordonnance sur les congés/ RTT des télétravailleurs. Et bien, là encore, il a fallu insister fortement pour obtenir des éléments d'information sachant que la situation devrait être finalisée, selon la direction, le mardi 23 juin. Lorsque nous avons demandé un ordre de grandeur des personnes concernées par le dispositif, nous avons eu droit à une réponse évasive du style entre 5 et 200 personnes concernées mais pas de répartition possible par

service. Nous avons demandé à avoir un retour minimal d'information à compter du 23 juin.

Nous avons également évoqué la possibilité de proposer aux agents qui sont équipés, de rester chez eux en télétravail sur les jours de forte chaleur. La direction n'est pas opposée à cette solution qui paraît réaliste et raisonnable.

La direction envisage l'accueil des nouveaux collègues à Rennes le 3 septembre 2020 éventuellement en plusieurs groupes avec visio-conférence sur site si nécessaire.

### **S'agissant des questions métiers et de la reprise d'activité :**

L'analyse par la direction des contrôles suspendus, pour déterminer les modalités de reprise est quasiment achevée. Pour les brigades, beaucoup de contrôles reprennent en juin suite aux contacts pris par les vérificateurs auprès des entreprises, qui ont été généralement bien appréciés.

Pour les contrôles non démarrés en mars, ils commenceront en septembre après envoi d'un avis de vérification « annule et remplace » sauf suspicion de fraude.

L'analyse des fiches 3909 en stock se fera en juillet après réception des liasses fiscales au 31/12/2019 à déposer pour le 30 juin 2020.

Les propositions 3924 des contrôles suspendus pourront être envoyées aux entreprises après examen par les services de l'animation en liaison avec l'information sur la date de la réunion de synthèse envisagée.

La synthèse sur place n'étant pas obligatoire, elle pourra être effectuée en audio ou en visio - conférence (JITSI) si nécessaire pour garantir les conditions sanitaires.

S'agissant des dossiers à l'examen à la DRRT pour l'analyse technique des CIR (Crédit Impôt recherche), les dossiers ont évolué différemment depuis le confinement, selon les DRRT concernées.

Les OS ayant demandé des consignes sur le contrôle des CII (Crédit Impôt Innovation), la direction a précisé qu'il fallait faire remonter ces demandes, sans s'autocensurer, afin de signaler à la Direction Générale l'insuffisance de personnel affecté à cette mission.

S'agissant des recours des entreprises, les interlocutions redémarrent cette semaine à Rennes.

Les nouveaux contrôles qui démarreront en septembre permettront aux brigades de constituer un stock d'affaires pour l'année 2021, l'idée étant de retrouver une situation normale en 2021. (2300 affaires en comptant la BPAT). Selon le directeur, les brigades habituellement en retard en fin d'année pourront bénéficier cette année d'un « effet d'aubaine » et retrouver une situation meilleure pour 2021. Des éléments de calculs ont été envoyés aux chefs de brigade pour déterminer les dossiers qui pourront être rendus en 2020 sachant qu'à la fin mars 2020, 24 % du programme était rendu. En conclusion, il faut retenir que l'année 2020 n'a plus de sens en terme d'objectif. le directeur nous a affirmé qu'aucun objectif ne sera fixé ni par la Centrale ni par la DIRCOFI. En revanche, l'année 2021 sera la résultante des niveaux d'engagement et de notifications de 2020, car il faut se préparer pour être en bonne situation en 2021 !

Un GT national sur le contrôle patrimonial piloté par la DNVSF s'est poursuivi pendant le confinement. La direction attend pour le 30/06 les listes MRV de dossiers à examiner par la BEP et les brigades (problèmes de PV , RF ...). La Centrale attend beaucoup du contrôle patrimonial pour compenser ce qui ne sera pas fait dans les entreprises, vu leurs difficultés économiques actuelles. Soit, mais c'est vite oublier que les services chargés de ce contrôle n'ont pas attendu cette crise sanitaire pour faire déjà le maximum !

### **S'agissant du soutien aux DDFIP :**

Une note doit sortir prochainement sur le contrôle à posteriori du Fonds de Solidarité (FDS) à partir de listes MRV. S'agissant de dossiers de petites entreprises (régime micro BIC/BNC par exemple), le contrôle devrait normalement incomber aux DDFIP locales (PCE notamment ) et non aux DIRCOFI. Parmi les 6 directions locales qui bénéficiaient du soutien DIRCOFI, seules 2 directions ont demandé la poursuite de ce soutien pour le FDS jusqu'aux vacances d'été.

Le soutien à la campagne IR via l'assistance téléphonique aux Centres de Contact est arrêté

depuis le 15 juin et les collègues ont été remerciés par le service SRP pour leur participation.

Le soutien aux directions locales via E-contacts va se poursuivre jusqu'à la fin du mois dans 3 directions compte tenu des besoins. (saisie des déclarations à effectuer dans les SIP, demandes sur E-contacts...).

Pour la mise à jour des modèles U, 7 vérificateurs apportent leur soutien en fonction des demandes. Pour la CCSF/CODEFI, le principe du soutien est mis en place dans l'attente des dossiers. Un dernier soutien, en plus

de celui existant, est prévu dans le département 35 pour la surveillance des concours.

Le CTL DIRCOFI consacré au bilan d'activité 2019 pourrait avoir lieu le 15 septembre prochain.

Une réunion de présentation du contrat d'objectifs et de moyens est envisagée par la direction à l'occasion de réunions à venir dans les brigades et dans tous les autres services.

La prochaine audio-conférence est prévue **lundi 6 juillet à partir de 10 heures** .

A l'approche de la fin de cette crise sanitaire, une fois la grande peur oubliée, les réflexes du vieux monde reviennent au galop : que devient le "quoi qu'il en coûte" ?

En plus de la remise en route du nouveau réseau de proximité (NRP) et de la contre-réforme des retraites, n'assiste-t-on pas avec le « Ségur de la Santé » à un vrai foutage de gueule en règle des premiers de corvée et en particulier des agents hospitaliers ?

Et bien entendu cette crise ne serait financée que par le travail des salariés et non pas par une mise à contribution de la rente et du capital....

Plus que jamais, les salariés ont besoin de se mêler de ce qui les regarde, de la production de la richesse et de sa répartition, des conditions de travail, des outils de production, du code du travail, des règles sanitaires, des retraites, des études de nos jeunes, ...

## SYNDIQUEZ VOUS

La délégation CGT était composée d'**Isabelle DUCHEMIN** et **Michel MAGREZ**, n'hésitez pas à les contacter pour plus de renseignements.

Ce compte rendu vous a intéressé ? La Charte informatique ne nous permet pas de le diffuser par mel sans votre accord.

Pour recevoir nos prochaines informations par mel, contactez nous à l'adresse suivante : [cgt.dircofi-centre-ouest@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.dircofi-centre-ouest@dgfip.finances.gouv.fr) ou remettez le bulletin ci-dessous à l'un de nos militants

NOM : \_\_\_\_\_

PRENOM : \_\_\_\_\_

STRUCTURE : \_\_\_\_\_

SITE : \_\_\_\_\_

Adresse Mel :

Je souhaite recevoir des informations de la CGT

Je souhaite adhérer à la CGT